

Parc éolien : le préfet demande une mise aux normes - Scaër

mercredi 26 juin 2013

L'association Vent de délire a reçu une lettre du préfet du Finistère, datée du 14 juin, signalant qu'à la suite de diverses plaintes de riverains pour nuisances sonores à l'encontre du parc éolien exploité par la société Centrale éolienne de Scaër Miné Kervir, à Scaër et Leuhan, ses services ont sollicité la Direction régionale de l'environnement qui a réalisé une enquête. Un arrêté de mise en demeure a été adressé à l'exploitant Eolfi, le 29 mai, lui demandant de se mettre en conformité, dans un délai de trois mois, avec les dispositions de l'article 26 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011

D'autre part, le préfet informe de son arrêté du 4 juin autorisant l'exploitation du parc de Crenorien à Scaër.

Denis Thomas, président de Vents de délire, annonce aussi qu'il a reçu une lettre du maire « **pour nous dire qu'elle retardait notre demande d'entrevue de 3 mois** ».

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Parc-eolien-le-prefet-demande-une-mise-aux-normes-29274-avd-20130626-65447644_actuLocale.Htm